

Hyacinthe DESTIVELLE, dominicain, est directeur du Centre d'études et de la revue « Istina » (Paris). Il enseigne à l'Institut catholique de Paris et est membre du Comité mixte de dialogue théologique catholique-orthodoxe en France. Il est l'auteur de plusieurs études sur l'Église orthodoxe russe, dont *Le Concile de Moscou (1917-1918)* (Cerf, 2006).

## Hyacinthe DESTIVELLE

### Les chrétiens de l'Est et l'œcuménisme

La chute du rideau de fer s'est accompagnée de tensions entre chrétiens des pays d'Europe centrale et orientale. La période précédente avait pourtant été, pour ces « chrétiens de l'Est », une période propice à certaines formes d'œcuménisme. En empêchant l'activité d'organisations religieuses étrangères, les autorités communistes avaient écarté une cause potentielle de tensions religieuses. Plus positivement, la nécessité de faire front à un ennemi commun avait encouragé la pratique de ce que l'on appela « l'œcuménisme du goulag ». Ainsi, entre 1969 et 1986, le patriarcat de Moscou permit en certains cas l'hospitalité eucharistique entre catholiques et orthodoxes. D'autre part, les rencontres œcuméniques internationales furent souvent perçues par les responsables religieux comme une occasion de contacts avec les chrétiens d'Occident, et par les régimes politiques, comme une façon de donner de leur pays une image positive. C'est ainsi que la plupart des Églises orthodoxes d'Europe de l'Est adhérèrent, dans les années 1960, au Conseil Œcuménique des Églises et à la Conférence des Églises Européenne.

Cependant, l'œcuménisme de cette époque ne concernait généralement que quelques officiels, et beaucoup moins les croyants ordinaires. Par ailleurs, le soutien affiché des régimes communistes à cet œcuménisme officiel contribua largement à le discréditer. Enfin, l'œcuménisme des années 1960 à 1980 fut parfois vécu par les gréco-catholiques (qui furent obligés par les

← Alfred Alexandrovitch Parland (architecte), *Cathédrale de la Resurrection du Christ* (ou *Saint-Sauveur-sur-le-Sang-Versé*), 1883-1907, St-Petersbourg, Russie.

autorités politiques, en Ukraine, en Roumanie et en Slovaquie, d'intégrer les Églises orthodoxes) comme la version ecclésiale d'une « Ostpolitik » occultant leur souffrance. L'œcuménisme resta ainsi, dans la mentalité de bien des chrétiens d'Europe centrale et orientale, associé à l'époque communiste.

Les lignes qui suivent voudraient très brièvement montrer comment la chute des régimes communistes entraîna de nouvelles tensions entre chrétiens – dues à la renaissance des communautés à la faveur de la liberté religieuse retrouvée, et à un processus de « nationalisation » des Églises – cependant que de nouvelles dynamiques de rapprochement semblent se mettre en place<sup>1</sup>.

1. Nous renvoyons pour la plupart des questions abordées ici à notre « Chronique des chrétiens de l'Est depuis la chute du mur de Berlin (1989-2009) » parue dans *Istina* 54 (2009), p. 37-98.

### **Des tensions liées à la renaissance des Églises**

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, les pays d'Europe centrale et orientale purent apparaître comme un nouveau terrain de mission pour certains chrétiens occidentaux, dont l'activité fut parfois perçue par les orthodoxes comme une concurrence déloyale.

En Russie, des organisations para-ecclésiales occidentales, notamment de protestants évangéliques, profitant des facilités de la loi sur la liberté religieuse de 1990, organisèrent diverses missions. Billy Graham vint ainsi à plusieurs reprises à partir de 1982, et prêcha en 1992 une « croisade d'évangélisation » au cours de laquelle il put rassembler 155 000 personnes au stade olympique de Moscou. La renaissance de l'Église catholique latine, réduite à néant à l'époque soviétique, s'est accompagnée de tensions avec l'Église orthodoxe qui accusa les catholiques de « prosélytisme » sur son « territoire canonique », surtout à l'occasion de la création des diocèses catholiques en février 2002. Le Saint-Synode du patriarcat de Moscou se plaignit, sur la forme, que seules les autorités civiles du pays en fussent informées, et reprocha, sur le fond, à l'Église catholique de justifier sa présence dans les territoires de l'ex-URSS en invoquant uniquement les principes séculiers de liberté religieuse et non pas les principes ecclésiologiques qui devraient prévaloir entre Églises sœurs.

En Ukraine, l'Église orthodoxe critiqua, dès la fin des années 1980, la poursuite de l'« uniatisme »<sup>2</sup>. La renaissance de l'Église gréco-catholique ukrainienne en Ukraine occidentale se traduisit par des tensions concernant la restitution des lieux de culte. Plus largement, une polémique fut engagée sur la signification ecclésiologique des Églises gréco-catholiques. La déclaration de Balamand, intitulée *L'uniatisme, méthode d'union du passé, et la recherche actuelle de la pleine communion* (1993), de la Commission mixte internationale de dialogue théologique catholique-orthodoxe, permit de se retrouver sur le fondement ecclésiologique des Églises sœurs, mais ne fut pas pleinement reçue sur place, ni par les orthodoxes, ni par les gréco-catholiques, et la question de l'uniatisme continua à faire obstacle au dialogue théologique international. La visite du pape Jean-Paul II en juin 2001, à l'invitation de l'Église catholique ukrainienne et des autorités civiles, favorisa le rapprochement des catholiques latins et des gréco-catholiques, mais ne contribua pas vraiment à pacifier les relations avec les orthodoxes.

2. L'uniatisme désigne le processus (à la suite de l'« Union de Brest » de 1596) de rattachement à l'Église catholique d'Églises orthodoxes – qui conservèrent cependant leur discipline et leur rite.

En Roumanie, les relations des gréco-catholiques avec les orthodoxes furent également très tendues, surtout au sujet de la restitution des églises, et les évêques gréco-catholiques roumains rejetèrent officiellement les accords de Balamand. Ces difficultés conduisirent à la création en 1998 d'une commission mixte de dialogue entre l'Église orthodoxe et l'Église gréco-catholique roumaines, qui permit d'apaiser les relations à la veille du voyage en Roumanie du pape Jean-Paul II sans vraiment résoudre les difficultés.

### Des processus de « nationalisation » des Églises

Parallèlement aux tensions liées au nouveau contexte de liberté religieuse, les Églises furent confrontées au nationalisme dans les pays issus de l'éclatement de l'URSS et de la Yougoslavie.

Dans l'ex-URSS, l'apparente unité politique et religieuse de la période soviétique vola en éclat à la fin de la Perestroïka. L'éclatement du régime entraîna la renaissance ou la naissance d'États-nations aux frontières controversées et comportant d'importantes minorités russes : Ukraine, Biélorussie, Moldavie,

Estonie, Lettonie, Lituanie... La constitution d'Églises nationales orthodoxes apparut comme la conséquence de l'indépendance politique de ces pays. L'Église orthodoxe russe, fondatrice ou protectrice de certaines de ces Églises, leur attribua ou leur rendit des statuts d'autonomie dans les années 1990 (Églises orthodoxes d'Ukraine, d'Estonie, de Lettonie, de Moldavie, exarchat de Biélorussie).

Mais d'autres structures ecclésiales, généralement minoritaires, récusant tout lien avec le patriarcat de Moscou, se constituèrent parfois parallèlement, souvent avec le soutien des autorités politiques. Ainsi, en Ukraine, à côté de l'Église orthodoxe autonome ukrainienne majoritaire (70 % des communautés, soit 8 500 paroisses), existent deux autres juridictions non reconnues par les autres Églises orthodoxes : l'Église « autocéphale » (environ 10 % des communautés, soit 1 000 paroisses), et le « patriarcat de Kiev » (environ 20 % des communautés, soit 3 000 paroisses). Selon le même principe « national », il existe désormais en Estonie deux Églises orthodoxes autonomes : l'Église orthodoxe d'Estonie, autonome au sein du patriarcat de Moscou (qui comptait en 2007, selon les statistiques de l'administration estonienne, 170 000 fidèles), et l'Église apostolique d'Estonie, autonome au sein du patriarcat de Constantinople (25 000 fidèles).

De façon comparable à l'Église orthodoxe russe, un processus de « nationalisation », lié à l'éclatement territorial de la Yougoslavie, s'est produit pour l'Église orthodoxe serbe. Pendant la guerre en ex-Yougoslavie, le patriarcat de Serbie fut perçu comme le protecteur des minorités serbes vivant désormais hors de Serbie (dans les « Krajinas » de Croatie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Macédoine, au Kosovo). Le patriarcat connaît aujourd'hui deux conflits juridictionnels qui l'opposent à des Églises orthodoxes autoproclamées en Macédoine et au Monténégro, entraînant l'existence dans ces territoires de deux juridictions opposées.

Quant au conflit entre Serbes orthodoxes et Croates catholiques, qui fut national avant d'être religieux, il envenima cependant les relations ecclésiales. Le patriarcat de Serbie dénonça à plusieurs reprises l'immixtion du Vatican dans les affaires politiques des Balkans, notamment au moment de l'indépendance de

la Croatie – le Saint-Siège ayant été le premier État au monde, après l'Allemagne, à en reconnaître l'indépendance.

D'une façon générale, les Églises ont souvent été sollicitées en Europe centrale et orientale pour combler le vide idéologique laissé par la disparition des partis autrefois au pouvoir. Les autorités politiques des nouveaux États n'ont pas hésité à s'immiscer dans les affaires religieuses pour encourager la création d'Églises orthodoxes locales pourvoyeuses d'identité nationale (comme en Estonie, en Ukraine, en Macédoine ou au Monténégro).

***Les autorités politiques des nouveaux États n'ont pas hésité à s'immiscer dans les affaires religieuses.***

Au plan juridique, après les législations plutôt libérales appliquées au lendemain de la chute des régimes totalitaires, des tendances plus restrictives ont été observées à la fin des années 1990 et au début des années 2000. En Russie, la loi libérale du 9 octobre 1990 « sur la liberté de conscience et les organisations religieuses » fut remplacée le 1<sup>er</sup> octobre 1997 par une loi plus restrictive qui donne à l'Église orthodoxe un statut de religion traditionnelle du pays, tout comme à l'islam, au bouddhisme et au judaïsme – loi qui fut ressentie comme discriminatoire par les catholiques et les protestants. Le même phénomène s'est produit en Bulgarie (loi de 2002), et en Serbie (loi de 2006).

### **De nouvelles dynamiques œcuméniques**

Malgré les tensions apparues dans les années 1990 et 2000, de nouvelles dynamiques de rapprochement semblent se mettre en place, qui ne correspondent plus forcément aux schémas œcuméniques du XX<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs Églises orthodoxes d'Europe de l'Est ont manifesté leur malaise dans les institutions œcuméniques mises en place après la Deuxième guerre mondiale. L'Église orthodoxe Bulgare, à la suite de l'Église de Géorgie (1997) s'est ainsi retirée du Conseil Œcuménique des Églises en 1998, puis de la Conférence des Églises Européennes (KEK) en 1999. L'Église orthodoxe russe menaça de quitter le Conseil Œcuménique des Églises en 1998 pour marquer son désaccord sur la procédure de prise de décision, et suspendit en 2008, sa participation à la KEK.

pour protester contre le refus d'y admettre l'Église orthodoxe d'Estonie (autonome au sein du patriarcat de Moscou). Membre de la Commission mixte internationale de dialogue théologique catholique-orthodoxe, l'Église russe reste cependant réservée sur les avancées de ce dialogue qu'elle estime trop dominé par le patriarcat de Constantinople (la délégation russe quitta la rencontre de Ravenne en octobre 2007 pour manifester son désaccord sur la composition orthodoxe de la commission).

En revanche, l'Église orthodoxe russe promeut un dialogue bilatéral avec l'Église catholique sur les questions de doctrine sociale (autour de la *Doctrina sociale de l'Église orthodoxe russe* publiée par le Concile épiscopal de 2000) et organise des rencontres internationales de leaders religieux (comme en 2003). En Russie même, un certain dégel des relations s'est fait sentir depuis la nomination à Moscou d'un nouveau nonce en janvier 2003, d'un nouvel archevêque catholique en octobre 2007, et enfin l'élection du patriarche Cyrille en février 2009. Si la persistance de questions non résolues a empêché jusqu'à aujourd'hui (2009) une rencontre entre le pape et le patriarche, la récente détente des relations semble cependant rendre celle-ci envisageable dans un assez proche avenir.

***Après la période de tension qui suivit la chute des régimes communistes, de nouveaux processus de rapprochement se mettent en place.***

L'Église orthodoxe roumaine, habituée à coexister avec d'importantes minorités chrétiennes, catholique latine (surtout hongroise) ou protestante (surtout allemande), a, plus que d'autres Églises d'Europe de l'Est, accéléré son engagement œcuménique depuis 1989. Ce fut en Europe de l'Est la première et, à ce jour, la seule Église orthodoxe à inviter un pape – Jean-Paul II, reçu en mai 1999 par le patriarche Teoctist pour son premier voyage dans un pays majoritairement orthodoxe. En septembre 2007, en accueillant à Sibiu le troisième Rassemblement Œcuménique Européen, le premier à se tenir dans un pays de tradition orthodoxe, la Roumanie symbolisait le retour des Églises orthodoxes d'Europe centrale et orientale dans l'espace œcuménique européen. Enfin, en élisant en octobre 2007 un patriarche formé en Occident et connu pour son expérience œcuménique, le métropolitain Daniel (Ciobotea) de Iași, l'Église orthodoxe roumaine semblait s'engager résolument sur la voie de l'ouverture.

D'une façon générale, les relations entre chrétiens tendent à s'apaiser en Europe de l'Est. En Slovaquie, les Églises orthodoxe et gréco-catholique, opposées depuis 1990 sur la question des biens ecclésiastiques, ont conclu en janvier 2000 à Bratislava un accord exemplaire, en vertu duquel elles s'engagèrent à abandonner toutes les revendications concernant des écoles et des terrains confisqués par l'État en 1950 – en échange de quoi le gouvernement slovaque s'engagea à verser aux deux Églises des compensations financières. Toujours en Slovaquie, l'Église évangélique de la confession d'Augsbourg et les Églises catholique romaine et gréco-catholique ont signé en septembre 2001 un accord de reconnaissance mutuelle du baptême.

En Pologne, les évêques catholiques et orthodoxes ont décidé en 2002 la création d'un comité chargé d'étudier les modalités d'une relance du dialogue entre les deux Églises, notamment pour examiner les éléments historiques et théologiques à l'origine de l'union de Brest-Litovsk (1596). Le Conseil œcuménique polonais, fondé dès 1945, rassemblant toutes les communautés chrétiennes du pays à l'exception de l'Église catholique (qui entretient cependant depuis 1974 des relations régulières avec lui) a publié en 2000 un accord de reconnaissance mutuelle du baptême.

Il semble donc bien, après la période de tension qui suivit la chute des régimes communistes, que de nouveaux processus de rapprochement se mettent en place entre chrétiens d'Europe centrale et orientale en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Ces processus, qui diffèrent de l'« œcuménisme » d'origine occidentale du XX<sup>e</sup> siècle, inventeront peut-être, pour l'unité des chrétiens, de nouveaux chemins.

**Hyacinthe DESTIVELLE**